

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FILLE DE MARGUERITE

TROISIEME PARTIE.—MME VERDIER.

XIII.

— Silence donc ! il fallait bien donner un prétexte à ton absence.

— Tu es épatant, oh ! mon bienfaiteur, et le jour de ma noce avec Virginie, tu seras mon garçon d'honneur !

Les deux hommes étaient arrivés près de la voiture qui les attendait et dans laquelle ils montèrent.

A minuit et quart ils arrivaient à la gare du chemin de fer de l'Est. A minuit trente-cinq minutes ils parlaient pour Nogent-sur-Seine.

Paul Lantier, lui, avait regagné la rue de l'École-de-Médecine en



— Avant trois jours j'espère vous avoir livré les coupables...

tenu à Ursule Sollier, et enfin ouvrit le volume manuscrit portant à la première page cette indication : " Souvenirs de ma vie et de mes voyages, " et la signature du comte de Terrys.

Paul s'absorba dans la lecture de ces Souvenirs dont l'intérêt

commençait dès les premières pages, mais le manuscrit était volumineux et le jeune homme, se sentant peu à peu gagné par le sommeil, comprit qu'il ne pourrait en achever la lecture en une seule nuit. Il se contenta donc, au

soigneusement guillemetées attirèrent son attention et triomphèrent de la torpeur qui l'envahissait. Il lut :

" J'ai toujours refusé de consulter un médecin, par le motif que je fais profession, à l'endroit de la science médicale, d'une incurabilité complète.

" Ce qui m'a soutenu, ce qui m'a permis de vivre, quoique mortellement atteint, c'est un remède mystérieux, connu de moi seul en Europe.

" Ce remède, — le plus violent des poi-

sons, peut-être, si on l'administre sans méthode et sans prudence, ce est le venin desséché d'un reptile des tropiques, le crotale.

" Une boîte de cristal de roche contient ce qui reste de ce poison sauveur.

" Cette boîte se trouve dans le petit meuble où sont renfer-

Attendant il résolut d'examiner de près, et avec toute l'attention, les papiers que Jarrelonge a laissés et avait écrits.

Il relut la lettre que Rensé pour l'attirer dans le piège, et sans grande importance ayant appar-

“ més ces Souvenirs.

“ Si, après ma mort, en présence de mon corps saturé de poison, on accusait quelqu'un d'un crime, la présente déclaration suffirait pour justifier l'innocent... ”

Une exclamation de surprise s'échappa des lèvres de l'étudiant qui relut pour la seconde fois, en pesant chaque mot, les phrases précédentes.

— Mon Dieu... mon Dieu... fit-il ensuite avec un élan d'indicible joie, mais ceci est la preuve indiscutable de l'innocence de mademoiselle de Terrys ! Oh ! bénie soit la Providence qui a permis à ce volume de tomber dans mes mains... Avant que la journée soit finie, Honorine sera libre et pourra relever la tête !

A cette pensée joyeuse succéda une pensée sombre.

— Quels misérables ont dérobé ce livre ? se demanda-t-il, et quel était leur but ?

Mille suppositions, mille conjectures s'agitaient confuses dans le cerveau de Paul... La vérité terrible, écrasante, ne pouvait pas encore apparaître au jeune homme...

Minuit sonnait. Il semblait certain, désormais, que Zirza ne viendrait pas. L'étudiant serra dans un meuble le manuscrit du comte et s'étendit tout habillé sur le divan qui devait lui servir de couche.

Le lendemain matin ce fut Renée qui le réveilla en frappant à la porte de la chambre. Il sauta en bas de son lit improvisé, fit une toilette rapide et, à l'heure convenue entre Victor Béralle et lui, il arrivait avec sa fiancée à la gare de l'Est.

Le contremaître les attendait depuis dix minutes. Paul lui donna le petit paquet cacheté que Renée devait remettre en mains propre à M. Audouard, notaire à Nogent-sur-Seine.

— Mon ami, lui dit-il, en vous confiant ma fiancée, je vous confie plus que ma vie... Veuillez bien sur elle !

— Je veillerai... répliqua simplement Victor en serrant la main de l'étudiant.

.....
A quatre heures onze minutes du matin, Léopold Lantier et Richard Béralle étaient arrivés à Nogent-sur-Seine.

Richard se trouvait toujours sous l'influence de son ivresse de la veille. Léopold se promettait bien de l'entretenir dans cet état de surexcitation jusqu'au moment où il aurait exécuté ce qu'il devait lui commander de faire.

En descendant du chemin de fer, l'évadé de Troyes conduisit son compagnon dans une auberge sans apparence, voisine de la gare. Il demanda deux chambres, fit coucher Richard, se coucha lui-même, mais eut grand soin d'être debout dès neuf heures du matin, afin de surveiller l'arrivée de Renée que Paul Lantier, croyait-il, devait accompagner.

Le frère du contremaître ronflait, les poings fermés.

— Je le laisserai dormir jusqu'au moment du déjeuner... se dit Léopold en regardant l'ivrogne. D'ici là, soyons à nos affaires...

Et il sortit.

Nous avons dit que son costume le rendait méconnaissable il le savait et ne craignait point d'être reconnu par Renée.

Le train, parti de Paris à sept heures dix minutes, devait arriver à Nogent à dix heures cinquante-huit. Avant dix heures et quart, Léopold flânait déjà aux environs de la gare et piétinait d'impatience, tandis que ceux qu'il attendait n'étaient encore qu'à Longueville.

Victor Béralle et Renée voyageaient dans un compartiment de première classe où ils se trouvaient seuls. Pendant le trajet,

ils avaient longuement causé du but de leur voyage et des mystérieux ennemis qui menaçaient la jeune fille.

Le contremaître cherchait un moyen d'écartier tout péril de celle qu'il protégeait, et d'échapper aux recherches des misérables qui peut être préparèrent des embûches dans l'ombre.

— Voici ce que je crois nécessaire... dit-il à Renée. Si vos persécuteurs ont suivi votre piste, il faut lutter de ruse avec eux... On vous croyait certainement accompagnée par M. Paul... En ne le voyant point auprès de vous, on supposera que vous voyagez seule, car on ne me connaît pas et on ignore que je le remplace... Votre isolement apparent doublera l'audace des scélérats et leur fera sans doute oublier leur prudence habituelle... Je ne sais quel instinct m'avertit que ce voyage à Nogent nous les fera connaître, qu'ils se démasqueront et qu'il me sera permis, non seulement de vous défendre contre eux, mais encore de les livrer à la justice.

— Dieu le veuille !... murmura Renée. Que comptez-vous faire ?

— Il vous semble impossible, n'est-ce pas, qu'on ose vous attaquer en plein jour dans les rues de Nogent ?

— Impossible, oui...

— Donc vous n'aurez pas peur ?...

— Certes, non !

— Eh bien ! en descendant du chemin de fer, nous aurons l'air d'être l'un pour l'autre des étrangers... Vous irez en avant, toute seule... Je vous suivrai à quinze ou vingt pas de distance, veillant bien en serrant sur ma poitrine les précieux papiers que m'a confiés M. Paul... Vous demanderez au premier passant venu l'adresse de M. Audouard et vous vous y rendrez... J'y arriverai deux secondes après vous...

— J'ai compris... répondit Renée. Je marcherai sans la moindre inquiétude, je vous assure, et vous surveillerez tout ce qui se passera près de moi...

— C'est cela même... Ainsi, vous acceptez mon idée ?

— Je la trouve excellente...

L'arrivée du train à Nogent interrompit l'entretien, Renée descendit la première et, obéissant aux instructions de Victor, sortit seule de la gare.

Le contremaître marchait à vingt pas derrière elle, prêt à lui prêter main forte en cas de besoin ; mais il semblait insensé d'admettre la possibilité d'une agression en plein jour, dans des rues pleines de monde.

Léopold, aux aguets, vit sortir la jeune fille.

— Tiens ! tiens ! tiens ! se dit-il. Elle est seule ! Que diable a-t-elle pu faire de son chevalier servant, le joli Paul, mon gracieux neveu ? L'intéressant jeune homme aura été retenu à Paris par quelque examen, car il paraît que c'est un piocheur. Grand bien lui fasse ! Allons, tout va le mieux du monde et la besogne sera facile...

Puis, se donnant l'allure d'un bon bourgeois du pays vaquant à ses affaires, il suivit Renée.

Plusieurs personnes causaient à la porte d'une maison. La fille de Marguerite s'arrêta près de ce groupe. Victor Béralle, ne voulant point la dépasser, ra lentit le pas en même temps, et tirant de sa poche un cigare, fit craquer une allumette pour l'enflammer.

Léopold, au contraire, s'arrangea de manière à se trouver à côté de Renée au moment où elle demandait à un des causeurs :

— Voudriez-vous bien, monsieur, m'indiquer où se trouve l'étude de M. Audouard, notaire ?...

— Avec grand plaisir, mademoiselle.

Puis le personnage interrogé donna les indications les plus détaillées. Renée remercia et suivit l'itinéraire qu'on venait de lui tracer.

A son tour elle dépassa Léopold. Victor Béraille se remit en marche.

La jeune fille parcourut successivement plusieurs rues qui s'enchevêtraient les unes dans les autres, et s'arrêta devant une maison dont les deux classiques panonceaux dorés couronnaient la porte.

Cette porte était close. La fille de Marguerite sonna. Une domestique vint lui ouvrir. Elle entra.

Au moment où la jeune fille s'arrêtait, Léopold, de son côté, fit halte. Il se trouvait devant un café faisant face à la maison ; il en franchit le seuil.

Victor Béraille avait jeté sur l'ex réclusionnaire un regard investigateur et rien en sa personne non plus qu'en son allure ne lui avait paru suspect.

Pendant une ou deux secondes le contremaître examina avec une apparente attention les gravures étalées derrière les vitres d'un libraire papetier et marchand de journaux.

Puis, à son tour, il alla sonner à la porte de M. Audouard. La servante vint ouvrir. Il rejoignit Renée qui l'attendait dans le corridor.

— Rien d'inquiétant, pensa-t-il, mais enfin on ne saurait prendre trop de précautions.

Les deux jeunes gens entrèrent dans l'étude où le maître-clerc les reçut.

— M. Audouard est-il visible ? lui demanda Victor.

— Le patron est absent, monsieur, répondit le principal.

— A quelle heure de la journée pourrions nous venir avec chance de le rencontrer, je vous prie ?

— M. Audouard n'est point à Nogent... Il ne doit y revenir que demain matin dimanche, et le dimanche l'étude est fermée.

Victor et Renée ne pouvaient prévoir un pareil contretemps. Un désappointement immense se peignit sur leurs visages. Cette expression n'échappa point au maître-clerc qui s'empressa d'ajouter :

— Mais je remplace le patron, je suis muni de ses pouvoirs, et rien ne m'empêchera de vous répondre à sa place, si l'affaire qui vous amène ne réclame pas formellement sa présence... Voulez-vous m'apprendre le motif de votre visite ?

— Monsieur, dit Victor, j'accompagne mademoiselle qui vient remettre à M. Audouard un paquet cacheté sortant de l'étude de M. Emile Auguy, notaire à Paris... Ce paquet doit être ouvert par votre patron...

— Veuillez, monsieur, me montrer le paquet dont il s'agit.

Victor Béraille tira de la poche de côté de son pardessus la mystérieuse enveloppe et la présenta au principal. Celui-ci lut attentivement la suscription signée ROBERT, et au bout d'une ou deux secondes il répliqua :

— J'outrepasserais mes pouvoirs en brisant ces cachets... il s'agit ici d'une affaire secrète que le patron seul doit connaître... Je ne puis agir...

— Je comprends les motifs qui vous engagent à vous abstenir, monsieur... murmura Renée, j'avais cependant hâte de savoir ce que contient cette enveloppe.

«*kk* — Il vous faudra, mademoiselle, attendre le retour de M. Audouard pour satisfaire votre curiosité...

— Et l'étude est fermée demain dimanche, avez-vous dit?..

— Oui, mademoiselle, c'est la règle...

La fille de Marguerite, poussa un soupir...

— Nous reviendrons lundi... fit-elle ensuite tristement.

— C'est cela, venez lundi, de très bonne heure, car le patron doit prendre le train de dix heures et demie pour se rendre à Troyes où l'appelle M. le procureur de la République...

— Pourrions nous venir à huit heures du matin?... demanda Victor.

— Parfaitement ! Le patron est debout dès la pointe du jour, et d'ailleurs je le prévendrai de votre visite...

— Nous vous en remercions d'avance...

Les deux jeunes gens quittèrent le cabinet du maître-clerc. Avant de sortir de la maison ils s'arrêtèrent un instant dans le couloir afin de se concerter.

— Qu'allons-nous faire, monsieur Victor ? balbutia Renée.

— Nous n'avons qu'un parti à prendre : Nous armer de patience et attendre, en continuant à nous entourer des plus grandes précautions...

— Il va falloir loger dans un hôtel...

— Malheureusement, oui.. Je vais sortir d'ici le premier. Je marcherai lentement, et c'est vous qui me suivrez cette fois, en conservant entre nous une distance de vingt à vingt-cinq pas. Vous me verrez entrer dans un hôtel, vous y entrerez à votre tour un instant après moi... Vous demanderez une chambre, et je m'arrangerai de façon à en avoir une près de la vôtre...

— C'est convenu... Je ne vous perdrai pas de vue...

Victor ouvrit la porte extérieure, s'engagea sur le trottoir et descendit la rue avec une lenteur calculée.

Léopold, installé dans le café derrière le vitrage, avait les yeux fixés sur la porte du notaire. Il vit passer le contremaître, mais ne fit aucune attention à lui.

Renée, après avoir attendu deux ou trois minutes, sortit à son tour. Son visage gardait les traces du désappointement qu'elle venait de subir.

— La voici... se dit Léopold. Pas trouvé le notaire la petite... remise à lundi... Très contrariée... obligée d'aller à l'hôtel pour quarante-huit heures. Ça fait parfaitement mon affaire...

Et il quitta le café pour suivre la jeune fille à distance.

Victor Béraille venait d'entrer dans le premier hôtel qui s'était trouvé sur son chemin. Cet hôtel, très ancien, portait pour enseigne un "cygne" soutenant une "croix," avec ce légendaire jeu de mots cher à nos bons aïeux :

« AU CYGNE DE LA CROIX »

Léopold se trouvait trop en arrière pour voir le contremaître en franchir le seuil.

Renée pénétra sous la voûte un peu après Victor, entra dans la salle commune où l'avait précédée le jeune homme qu'elle ne parut point connaître, demanda à déjeuner et eut soin de prendre place à table assez loin de son compagnon de voyage.

L'ex-réclusionnaire nota sur son carnet l'adresse de l'hôtel et regagna la petite auberge borgne où il était descendu.

Tout en marchant il pensait.

— Je sais ce que je voulais savoir .. Nous agirons en temps utile...

Après son déjeuner, la fille de Marguerite se fit donner une chambre. On la conduisit au premier étage où on lui ouvrit le numéro 3.

Victor attendait, pour demander une chambre à son tour, qu'on eût désigné à la fiancée de Paul celle qu'elle devait occuper.

Au moment où se passe notre récit les voyageurs étaient peu nombreux.

— Je tiens à loger au premier étage... dit le contremaître.

On l'installa dans une assez grande pièce contiguë au logement de Renée. Une porte de communication les réunissait au besoin.

Pour le moment cette porte était fermée à double tour, et la clef se trouvait du côté de la jeune fille.

Renée et le brave garçon qui veillait sur elle avec une sollicitude de frère comprenaient bien qu'il serait utile, peut-être même indispensable, de pouvoir se mettre en rapport.

Victor s'approcha de la porte de communication contre laquelle il frappa deux petits coups discrets. La jeune fille, ayant appris par le bruit de ses pas, qu'il était son voisin, courut à la porte.

— C'est vous, monsieur Victor ? demanda-t-elle à mi-voix.

— Oui, mademoiselle... Nous ne sommes séparés que par cette porte...

— Je puis l'ouvrir...

— Avez-vous la clef ?

— Elle est à la serrure, de mon côté...

— Je l'espérais bien... Ouvrez donc...

Renée enleva sa table de toilette qui se trouvait dans l'embrasement et ouvrit.

Les deux jeunes gens se trouvèrent réunis...

— Tout est pour le mieux... dit Béralle ; comme cela nous pourrions causer à notre aise sans qu'âme qui vive se doute que nous nous connaissons... pour commencer je veux vous soumettre une idée...

— Laquelle ?

— Ne vous semble-t-il pas nécessaire de prévenir M. Paul de l'absence du notaire, absence qui nous oblige à séjourner ici ?

— Je le crois tellement nécessaire que j'allais vous prier de lui envoyer une dépêche...

— Dans ce cas, je vais vous quitter afin d'expédier un télégramme rue de l'École-de-Médecine...

— Allé...

— Dans quelques instant je serai de retour auprès de vous..

Victor regagna sa chambre, dont Renée referma la porte derrière lui ; il sortit de l'hôtel et se dirigea vers le bureau télégraphique de Nogent-sur-Seine, afin de mettre Paul Lantier au courant de la situation.

XIV

Nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous suivre à Paris.

Marguerite Berthier, veuve Bertin avait, en même temps que son neveu Paul, reçu du juge d'instruction chargé de l'affaire de mademoiselle Honorine de Terrys, une assignation à témoin.

La pauvre mère, toute entière à la douleur qui l'oppressait plus que jamais, fut stupéfaite de cette assignation. Brisée par ses recherches sans résultat, par ses rêves détruits, par ses espérances anéanties, elle ne songeait point à Honorine et se demandait ce qu'un magistrat pouvait lui vouloir.

La citation lui enjoignait de se trouver à midi au palais de justice. A midi précis elle s'asseyait sur l'une des banquettes qui garnissent le long couloir desservant les cabinets des juges d'instruction.

Un garçon de bureau avait pris et classé la feuille de papier timbré qu'elle apportait. Elle attendit une heure environ.

Enfin son nom fut appelé. Elle se leva, et ce ne fut pas sans émotion très vive, à laquelle se mêlait un peu de frayeur, qu'elle pénétra dans le cabinet du juge d'instruction. Ce dernier la reçut avec une politesse froide, et de la main lui indiqua un siège en face de son bureau.

Marguerite Bertin se sentait mal à l'aise sous le regard interrogateur du magistrat silencieux. Elle s'efforça de réagir contre son trouble et dit d'une voix presque ferme :

— Permettez-moi de vous demander, monsieur, pour quelle raison je suis appelée à paraître devant vous.

— Madame, répondit le juge, je vous ai citée à la requête d'une personne qui vous est connue et sur laquelle pèse la plus grave des accusations...

La lumière se fit aussitôt dans l'esprit de madame Bertin. Elle se souvint d'Honorine.

— Vous voulez parler de mademoiselle de Terrys, n'est-ce pas ?... reprit-elle vivement.

— Oui, madame... Mademoiselle de Terrys, vous le savez, est accusée du crime de parricide... Elle invoque votre témoignage et je suis prêt à entendre tout ce que vous aurez à dire en sa faveur...

— Hélas ! monsieur, que vous dirai-je de la pauvre enfant ? balbutia Marguerite, avec une émotion profonde, Je vous jure que je la crois innocente... J'ai la conviction qu'une effrayante fatalité l'accable, l'écrase, et que les apparences qui la perdent sont menteuses... Honorine ne peut pas être coupable !... Prolonger la vie de son père était son unique pensée, sa préoccupation constante... Pourquoi donc l'aurait-elle empoisonné ?

— Vous connaissez depuis longtemps mademoiselle de Terrys ?

— Depuis le jour où son père, de retour à Paris, fatigué d'une existence de voyage lointains, l'a rappelée près de lui...

— Combien y a-t-il de temps de cela ?...

— Environ cinq années...

— Vous la voyiez souvent ?...

— Deux fois au moins chaque semaine.. J'étais sa seule amie...

— Vous parlait-elle de la maladie de son père ?

— Elle n'y manquait jamais et témoignait en termes touchants l'affliction que lui causait l'affaiblissement progressif du comte..

— Ne lui avez-vous point conseillé d'appeler un médecin auprès de M. de Terrys ?

— Pardonnez-moi, monsieur, je lui ai conseillé souvent.

— Que vous répondait-elle ?

— Que M. de Terrys ne voulait admettre aucun médecin dans sa maison...

— Vous connaissiez le comte ?

— Oui, monsieur... il était en relations suivies avec feu mon mari.

— Lui avez-vous entendu formuler ces refus obstinés ?

— Non, monsieur. Lorsque j'essayais de lui parler de son état, il me répondait en riant : « Laissez-moi donc en repos, chère madame !... Vous êtes plus malade que moi ! » et il détournait la conversation...

— Quelle est votre opinion personnelle sur le caractère de M. de Terrys ?...

— Le comte était fantasque, original, bourru quelquefois,

mais bon, obligeant, désintéressé.

— Aimait-il sa fille ?

— Il l'adorait...

Le juge d'instruction cessa d'interroger. Pendant quelques secondes il feuilleta les papiers posés devant lui sur son bureau, puis tout à coup, relevant la tête et regardant madame Bertin bien en face, comme s'il voulait lire sa pensée dans ses yeux, il demanda :

— Vous est-il arrivé d'entendre dire que le comte eût une autre fille que mademoiselle Honorine ?

Marguerite à son tour regarda le juge d'instruction avec une surprise manifeste.

— Une autre fille ?... répéta-t-elle.

— Oui, madame... Remarquez, je vous prie, que je ne parle pas d'une enfant légitime...

— Votre question me cause un profond étonnement !... Jamais une parole du comte, jamais une circonstance de sa vie, ne sont venues me faire supposer qu'il eût une fille naturelle.

— Mademoiselle Honorine ne vous a parlé de rien de semblable ?...

— Pas plus que son père.

— Rien ne vous a fait soupçonner qu'il existât un mystère dans la vie de M. de Terrys ?

— Absolument rien...

— Vous savez où a été élevée mademoiselle Honorine ?

— Oui, monsieur, répondit Marguerite qui fut ramenée soudain à penser à sa fille. Honorine a été élevée dans un pensionnat de Troyes.

Le juge d'instruction continuait à river ses yeux sur le visage pâle de madame Bertin. Il vit une rougeur soudaine empourprer ses joues et ; ne pouvant deviner quel souvenir sa question évoquait dans l'esprit de la veuve, il tira de cette rougeur des conclusions absolument fausses !

— Madame, fit-il d'un ton grave, vous jurez de me dire toute la vérité, rien que la vérité ?...

— Certes, monsieur, je le jure !... Je vous répète que je crois fermement à l'innocence d'Honorine, mais j'ai la conviction qu'un mensonge serait plus nuisible qu'utile à la démonstration de cette innocence...

— Pourquoi vous êtes-vous troublée en me parlant du pensionnat de Troyes où mademoiselle de Terrys a été élevée ?

— Il n'y a pas eu de trouble, mais de l'émotion, et cette émotion résultait d'un souvenir tout personnel...

— Ainsi, poursuivit le juge avec une certaine incrédulité, vous ne savez pas que M. Robert de Terrys allait de temps à autre au pensionnat de madame Lhermitte, où on ne le connaissait que sous son prénom, et où l'on ignorait qu'il fut le père d'Honorine ?...

— Je ne le sais pas, non, monsieur... et cela me paraît peu vraisemblable, j'en conviens...

— Saviez-vous que le comte de Terrys avait secrètement à son service une femme paraissant très dévouée, répondant au nom d'Ursule ?

Marguerite tressaillit visiblement, Sa surprise grandissait.

— Ursule ? répéta-t-elle, madame Ursule Sollier ? Est-ce de cette femme que vous parlez ?

— J'ignore le nom de famille, répliqua le juge. Je parle d'une dame " Ursule, " investie de la confiance de ce mustérieux " Robert, " et s'occupant d'une enfant élevée chez madame Lhermitte sous le nom de " Renée "...

Madame Bertin poussa un cri de stupeur et fut prise d'un tremblement nerveux.

— Renée... balbutia-t-elle ensuite d'une voix à peine distincte. Renée... Ursule... Robert... Que me dites-vous, monsieur ?... Que signifient ces choses ? Que prétendez-vous en tirer ?

— La preuve que mademoiselle de Terrys est coupable...

— Comment ?

— L'accusation soutient que la fille légitime, pour hériter seule, a fait disparaître sa sœur naturelle, avec la complicité de cette dame Ursule disparue en même temps.

— Ah ! s'écria Marguerite, je savais bien que ma pauvre chère Honorine était innocente, et vous êtes le jouet d'un erreur incompréhensible...

— Une erreur ?

— Manifeste et que je puis vous faire toucher du doigt.

— Parlez, madame... Eclairiez la justice...

— Ce Robert dont vous signalez les visites au pensionnat de Troyes se nommait non Robert de Terrys, mais Robert Vallerand, député de l'arrondissement de Romilly, mort trois jours avant que la femme investie de ses pouvoirs se rendît au pensionnat de madame Lhermitte, pour en retirer Renée, dont il était le père et qu'il voulait dérober aux recherches de sa mère..

— Aux recherches de sa mère ? répéta le juge stupéfait à son tour.

— Oui, monsieur... l'identité des deux prénoms a causé votre erreur.

— Et vous connaissez Robert Vallerand, Ursule Sollier, Renée ?

— Je ne connais pas cette enfant, monsieur, et mon plus ardent désir est de la connaître... Depuis la mort de Robert Vallerand je la cherche, je l'appelle, je la pleure...

Un sanglot monta de la gorge de Marguerite à ses lèvres.

— Ma fille... continua-t-elle en pleurant, verrai-je jamais ma fille ?...

— Cette jeune Renée est votre fille ? demanda le juge d'instruction, ému par les larmes de la pauvre femme, malgré sa froideur professionnelle.

— Oui, monsieur... ma fille que l'on m'a pris au moment de sa naissance... que l'on a élevée loin de moi, et à qui sans doute on apprend à maudire sa mère...

— Vous me devez une explication, madame, et c'est peut-être grâce à mademoiselle de Terrys que vous reverrez l'enfant perdue.

Madame Bertin, cachant son visage dans ses mains pour voiler sa rougeur, raconta brièvement au magistrat sa faute, son mariage, ses longues douleurs, ses recherches vaines et son désespoir.

— Il fallait vous adresser à la justice... lui dit le juge quand elle eut achevé. Pourquoi ne point l'avoir fait ?...

— Je n'osais pas...

— Nous retrouverons votre fille, madame, je l'espère...

— Par quelle circonstance étrange avez-vous été amené à croire que le comte était son père ?...

— Une lettre d'une amie de pension, saisie dans les papiers de mademoiselle de Terrys, a été le point de départ d'une erreur qui, grâce à Dieu, n'a causé de préjudice à personne, puisque l'accusation ne reposait qu'incidemment sur elle. Cette lettre ne contenait d'ailleurs que des renseignements vagues...

— Mais Honorine pourra peut-être compléter ces renseignements et m'apprendre où je retrouverai ma fille...

— Peut-être, en effet...

Marguerite joignit les mains.

— Oh ! monsieur, dit-elle d'une voix suppliante, monsieur, je vous en supplie, je vous en conjure, je vous le demande à genoux, permettez moi de voir mademoiselle de Terrys... de lui parler... de l'interroger.

— Je vous le permettrai, mais plus tard...

— Pourquoi pas aujourd'hui ?...

— Aujourd'hui, madame, c'est impossible !

— Impossible... répéta Marguerite.

— Oui, madame, répondit le magistrat, l'instruction n'est pas finie, et je ne puis, avant quelques jours, permettre à qui que ce soit de communiquer avec mademoiselle de Terrys...

— Mais, monsieur, c'est la vie que je vous demande... reprit la pauvre mère. * Ayez pitié de moi... Mettez un terme à mes angoisses... Je cherche mon enfant... Une chance de la retrouver se présente... Laissez-moi profiter de cette chance... Un jour, une heure, sont pour moi des siècles de torture, et le moindre retard expose peut-être ma fille à de mortels dangers... Ne soyez point sans miséricorde... Levez une consigne rigoureuse...

Laissez-moi voir Honorine, ne fût ce qu'une minute... il lui faudra si peu de temps pour m'apprendre où est ma fille...

M. Villeret était un excellent homme. L'immense douleur de Marguerite lui causait une émotion profonde.

— Voici, madame, ce que je puis faire pour vous... dit-il au bout d'un instant. Demain j'interrogerai de nouveau mademoiselle de Terrys, et j'autoriserai l'entrevue que vous sollicitez.

— Demain seulement... murmura la veuve.

— Il m'est impossible d'abréger ce délai...

— Eh ! bien, j'attendrai... dit Marguerite en essuyant ses larmes... J'attendrai...

— Soyez patiente et calme, continua le juge. Je vous promets de vous aider de tout mon pouvoir. J'ai déjà donné des ordres pour qu'on recherche madame Ursule et mademoiselle Renée... Confiance donc, et bon espoir...

— J'espère en Dieu qui ne m'abandonnera pas toujours, et j'ai foi en vous, monsieur...

— Veuillez signer votre déposition, madame, après en avoir écouté la lecture.

Madame Bertin obéit et se retira.

Au moment où elle entra dans le couloir, en sortant du cabinet du juge d'instruction, elle fut surprise de voir un jeune homme assis sur la banquette d'attente, se lever vivement et venir à elle.

C'était son neveu Paul Lantier.

— Toi, ici, mon enfant !... s'écria Marguerite.

— Oui, ma tante.

— Et pourquoi ?

— Pour la même raison, sans doute, qui vous amène au palais de justice où je ne m'attendais guère à vous rencontrer.

— J'ai été citée comme témoin, à la requête de mademoiselle de Terrys.

— Et moi je suis certain que c'est à son sujet qu'on veut m'interroger.

— Pauvre Honorine !... On l'accuse d'un crime monstrueux.

— L'accusation est insensée, ma tante, autant qu'elle est odieuse... Il faudra bien que la vérité se fasse jour et qu'Honorine soit réhabilitée...

Madame Bertin secoua tristement la tête.

— Hélas, répondit-elle, les apparences l'accablent, et son père mort ne parlera pas !...

— Son père mort revivra, ma tante, pour la proclamer innocente.

— Que dis-tu ?

— Je dis qu'avant une heure Honorine sera libre.

— Libre ! répéta Marguerite avec une joie délirante. Est-ce possible ?

— C'est possible et certain...

— Mais comment ?

— J'ai dans les mains les preuves de son innocence... des preuves indiscutables...

— Lesquelles ?

— Le mort parlera... ou plutôt il a parlé.

— Je ne te comprends pas... explique-toi...

Paul allait le faire.

Il n'en eut pas le temps.

Un garçon de bureau l'appela par son nom, le juge le mandait.

— Attendez-moi, ma tante... dit-il vivement, j'espère vous apprendre dans quelques minutes que l'ordre de mise en liberté d'Honorine vient d'être signé...

Et le jeune homme entra dans le cabinet du juge d'instruction. Le magistrat le regarda avec attention, fut frappée de l'expression franche et loyale de son visage, et ressentit pour lui une sympathie soudaine.

— Vous vous nommez Paul Lantier ? lui dit-il.

— Oui, monsieur...

— Vous êtes le fils de M. Pascal Lantier, le constructeur bien connu ?

— Oui, monsieur.

— Je vous ai fait citer comme témoin au sujet de l'affaire de mademoiselle de Terrys...

— Je m'en doutais, monsieur, et si vous ne m'aviez pas fait appeler je serais venu quand même, en vous demandant de m'écouter...

— Vous avez donc des choses bien graves à m'apprendre ?..

— Des choses bien graves, oui, monsieur. Je viens vous éclaircir... Je viens vous empêcher de commettre une déplorable erreur judiciaire...

— Prenez garde, monsieur... interrompit le juge, je représente ici la justice...

— Personne au monde ne la respecte plus que moi, monsieur, puisque je suis étudiant en droit et que je me destine au barreau, reprit Paul avec animation, mais la justice humaine n'est point infaillible... Des apparences menteuses vous ont fait accuser mademoiselle de Terrys... Elle est innocente cependant, et je vous en apporte la preuve.

— La preuve ! s'écria M. Villeret en se levant avec une agitation visible.

— Oui, monsieur...

— Vous connaissez le coupable ?...

— Il n'y en a pas...

— Enfin, cette preuve dont vous parlez, quelle est-elle ?

— La plus indiscutable de toutes... Une déclaration écrite de la main même du comte de Terrys quelques heures avant sa mort, et tombée miraculeusement entre mes mains... Tenez, monsieur...

Et Paul, tendant au juge d'instruction le volume manuscrit, ajouta :

— Voici les Souvenirs du comte, écrits par lui-même depuis vingt années... Ouvrez ce manuscrit à la page 1112, vous y trouverez la preuve que mademoiselle de Terrys est innocente, et, bien plus, qu'aucun crime n'a été commis.

Le juge d'instruction, tout en tournant les pages d'une main févreuse, murmurait :

— Est-ce possible ?... est-ce possible z...

— L'évidence est là, monsieur. . Lisez !...

M. Villeret trouva la page indiquée.

— Les lignes tracées à l'encre rouge... poursuivit Paul.

Le magistrat dévora le passage qu'à plus d'une reprise nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

— Et c'est signé du comte ! s'écria-t-il ensuite. Et ce poisson dont on ne pouvait préciser la nature et l'origine avait été rapporté des Indes par M. de Terrys lui même !... Et tout se réunissait pour écraser cette malheureuse jeune fille !... Qu'allions-nous faire ?... Qu'allions-nous faire ?...

Paul ne répondit pas. Il pensait :

— Vous alliez condamner une innocente, tout simplement et de la meilleure foi du monde...

Le juge d'instruction tendit les mains au jeune homme.

— Je vous remercie, monsieur, lui dit-il. Je vous remercie du fond du cœur. Comment ce manuscrit se trouve-t-il en votre possession ?

Le fils de Pascal Lantier raconta la mort de Jarrelonge.

— Evidemment il y a eu vol... fit le magistrat après avoir écouté. Mais quel avait été le mobile de ce vol, et pourquoi le misérable, dont vous avez vu l'agonie, s'est-il emparé d'un manuscrit sans valeur pour lui ?

— Nous le saurons, monsieur...

— Auriez-vous des indices ?

— Peut-être en aurai-je bientôt... Voulez-vous, monsieur, le laisser libre d'agir pour retrouver le complice de l'homme brûlé rue Beautreillis ?

— Vous supposez qu'il existe un complice ?

— J'en ai la presque certitude...

— Que me demandez-vous ?

— Le droit de jouer le rôle que jouerait un agent de la sûreté sur la piste d'un criminel... et je trouverai cette piste, fût-ce au péril de ma vie...

— Vous n'avez pas besoin de mon autorisation pour cela, monsieur... Vous êtes libre. . mais prenez garde...

— A quoi ?

— Peut-être la police serait-elle plus apte que vous à déjouer les projets de ces scélérats et à les traquer dans leurs repaires.

— J'ai un guide, monsieur... Un guide que je crois infailliable et qui sera plus fort que tous les policiers.

— Ce guide, quel est-il ?

— L'amour...

M. Villeret conclut de ces paroles que Pascal Lantier était épris de mademoiselle de Terrys.

Il sourit et répondit :

— Faites donc...

— Avant trois jours j'espère vous avoir livré les coupables..

(A CONTINUER.)

LES DRAMES DE L'ARGENT

PAR RAOUL DE NAVERY

XVII

UN SAUVEUR

— Cela devient grave, fit-elle, trop grave. A Dieu ne plaise que jamais je veuille souffler la discorde dans l'intérieur d'un ménage. Cependant, il est des bornes à tout. Ce que vous appelez votre patience dégénérerait en lâcheté ; prenez un parti, parti radical, violent s'il le faut.

Vous n'êtes pas seul à souffrir. Mélanie n'est peut être pas mauvaise, mais la vie facile menée jusqu'à ce moment l'a gâtée. Elle refuse d'accepter sa part du malheur commun, et cependant la moitié lui en revient. Mon frère, je vous en supplie, cherchez un emploi aisé à remplir. Dans l'occupation de vos heures vous trouverez certainement un soulagement.

D'abord vous n'entendez pas les plaintes de Mélanie. Enfin vous enlèverez à votre femme jusqu'au moindre prétexte de se plaindre. Quand vous rentrerez, vous aurez droit au repos, vous le demanderez, vous l'exigerez. Là est le salut pour vous. Si vous ne suivez point cette voie, je redoute que la situation dans laquelle vous vous trouvez ne finisse par vous sembler si lourde que vous perdiez le courage de la subir.

— O ui, oui, vous avez raison, il faut que je travaille, je travaillerai.

— M'autorisez-vous à charger Paulin de vous trouver quelque chose ?

— Je lui en serai reconnaissant.

— Comptez sur son zèle et sur son affection.

— Ah ! fit André avec un cri, Paulin est heureux, lui !

— Oui, frère, parce qu'il a su modérer ses désirs.

— Et surtout parce qu'il a une excellente femme, ajouta André.

Ce jour-là, quand le pauvre homme quitta Julie Gualbert, il gardait une espérance. Ce fut à cette épave qu'il se cramponna. Pendant un mois il chercha une situation modeste, ne s'offensant pas des refus, gardant son courage et poursuivant le but indiqué par Julie.

Enfin, au bout de ce temps, il eut à faire des écritures pour un architecte. En travaillant tout le jour, il pouvait arriver à gagner cent vingt francs par mois. Il les accepta.

Il partait à neuf heures et rentrait à l'heure du repas.

Le soir il trouvait Clotilde, et la présence de sa fille le consolait de tout.

Mélanie essaya bien encore d'empoisonner le peu d'heures qu'il eut de libres, en recommençant la série de ses reproches, mais il trouva assez d'énergie pour lui imposer silence, et une paix relative régna dans la maison. Les colères de Mélanie se passaient sur les servantes. Elle en renvoyait une par semaine.

Sa maison finit par être tellement discréditée, qu'elle ne trouva plus que le rebut des bureaux de placement. Alors ce fut une rage nouvelle. Elle s'en prit à tout le monde de la mauvaise chance qui, disait-elle, la poursuivait. Quelquefois, à l'heure où son mari et sa fille rentraient, le dîner n'était pas même commencé la servante était partie en répandant un seau d'eau dans les saucés, et Mélanie exhalait une rage impuissante.

Alors André se révolta, déclarant qu'il gouvernerait seul la maison que Mélanie ne savait pas tenir, trouva un ancien valet de chambre connaissant assez bien la cuisine, l'engagea, et s'astreignit à régler les comptes de la maison.

A partir de ce moment Mélanie gronda dans le vide. Auguste ne semblait pas plus s'inquiéter de sa maîtresse que du merle qui chantait chez le cordonnier du voisinage ; le dîner se trouva prêt à l'heure, et la dépense fut réduite de moitié, parce qu'il n'y avait plus de dilapidation.

De ce moment Mélanie changea de tactique, et répéta qu'on la réduisait à l'état de zéro dans son intérieur. André la laissa dire, et le calme commença à régner, calme relatif qui parut un grand soulagement à André comme à sa fille.

Une fois par semaine on allait chez Paulin. Amice et Julie donnaient à la maison un air de fête. Les effusions de ces soirées rendaient un peu de courage aux éprouvés. Mélanie seule demeurait morose, affectant de rester à l'écart et de ne point se mêler à l'entretien.

Elle répondait par des monosyllabes et s'enfonçait le reste du temps dans une indifférence silencieuse. Mais André rapprochait son fauteuil de celui de Paulin, Amice et Clotilde causaient à voix basse ; André lisait tout haut les lettres de Landry, lettres charmantes, remplies des chaudes effluves de la jeunesse.

On se séparait à dix heures, et le lendemain eut semblé morose si l'on n'eût gardé l'espoir de se retrouver vite.

A la suite d'une de ces soirées, ce fut Bozan de Breuil qui frappa à la porte de Paulin Gualbert. Il éprouva une vive émotion, quand le chef de bureau serra ses mains tremblantes.

— Cher Bonaventure ! dit-il, c'est bien à toi de ne m'avoir point oublié.

— Je ne t'ai jamais oublié, Paulin ; je me suis senti entraîné, voilà tout. Et puis les malheurs se sont succédés, et j'ai tant souffert que j'ai cru... que j'ai voulu mourir... Mais me voici debout, debout et plein de courage ! Si tu savais avec quelle grandeur Mikaël m'a pardonné... Car j'avais besoin de son pardon et de celui de la princesse... Un ange ! cette femme ! Ah ! vois-tu, je voudrais gagner une fortune de roi pour la lui rendre.

Elle ne cherchait point à l'employer dans un but d'intérêt personnel, mais elle la répandrait en aumônes, et je le comprends aujourd'hui, l'aumône est le seul argent bien placé !

— Que Dieu soit bénie de te laisser ton courage !

— Ne m'en loue pas ! ne me loue de rien ! Ce courage, je l'avais perdu ; la foi me manquait, la résignation, tout... C'est Chaumas, c'est Mikaël qui me rendent la vie. Les créanciers me donnent du temps. Mes actionnaires qui me savent honnête homme me soutiennent de leurs fonds, et je recommence les affaires avec une confiance plus forte que jamais.

— Quoi ! tu n'abandonnes pas la spéculation ?

— Eh ! le puis-je ? Ne laisserai-je que ruines derrière moi ? Faut-il que mon nom soit à jamais maudit par ceux à qui j'inspirais toute confiance et qui sont aujourd'hui dans le même gouffre que moi-même. Non ! Non ! Bozan de Breuil se retrouve. Un moment que ma conduite n'est pas incriminée et mon nom flétri je me relève.

Des millions : mais j'en gagnerai ! Je serai encore le financier ! le grand, le seul financier de Paris ! Non plus que je tiens désormais à l'argent pour moi. J'en suis revenu du luxe, des fêtes, des ambitions folles, et de l'amour du bruit... J'ai compris ce que vaut à Paris une popularité retentissante, en voyant avec quel ensemble on m'a lapidé dans le monde et dans les journaux,

aussitôt qu'on m'a vu à terre.

Mais il est une joie que j'ignore, et celle-là me livrera ses secrets admirables. Après avoir été prodigue, je deviendrai charitable. J'avais hâte de te voir, de te dire cela, de te demander de me laisser venir souvent chez toi, me reposer de durs travaux devenus plus arides que jamais.

— Oui, oui, viens ! répondit Paulin, tu seras le bien reçu.

— Et ton frère !

— Il travaille.

— Sa fille ?

— Est entrée aux magasins des « Deux-Mondes. »

— Landry ?

— Oh ! lui, il deviendra la gloire de la famille, comme Clotilde en est la paix, la grâce et le charme. Hier elle dînait ici ; dans six jours elle reviendra, et cette fois ton couvert sera mis.

— Paulin ! Paulin ! tu as été le seul sage !

— Oh ! fit-il, je n'ai jamais aimé l'argent.

— Mais ta fille...

— Ne parlons pas d'Amice, répondit Paulin, si je souffre dans la vie, c'est à cause de cette enfant.

Il poussa un soupir, et sa pensée se reporta vers Valgras, Valgras qu'elle n'oubliait pas ! Valgras qu'elle aimait toujours Valgras qui, dans sa folle ambition en gravissant les cimes rendait plus sensible la profondeur du gouffre.

A partir de ce jour, il ne se passa pas de semaines sans que Bonaventure s'assît à la table de Paulin Gualbert. Il tenait ses amis au courant des efforts tentés pour reconquérir une nouvelle fortune, et puisait dans leur affection la force dont il avait besoin pour remonter les courants contraires.

XIX

LA VENDEUSE

Lorsque Clotilde se levait, reposée par une de ces nuits paisibles, dans lesquels passent les anges blancs du sommeil, il lui semblait toujours qu'une force nouvelle venait de lui être communiquée. Elle priait longuement, s'oubliant dans la joie de l'invocation qui lui donnait la force de supporter le labeur sous le poids duquel plus d'une fois elle craignait de succomber. Après avoir reçu de sa mère un froid baiser, donné des ordres au domestique, elle prenait le bras de son père et partait pour son magasin.

(A SUIVRE.)

Commencé le 12 avril 1883 — No 172.

INFORMATIONS

A partir d'aujourd'hui—(12 octobre 1882)—les conditions d'abonnement à notre Journal sont comme suit : un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance ou dans le cours du premier mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Aux agents 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, payable à la fin du mois.

Nos abonnés actuels endettés voudront bien régler l'arrérage immédiatement, par là nous éviter la pénible nécessité de les retrancher de nos livres à l'expiration du terme de leur abonnement, et de remettre le compte à notre procureur pour collection.

Nous sommes en mesure de fournir tous les numéros par depuis le 1er Janvier dernier, et nous avons une copie complète (brochée) de l'année 1881. Aux conditions ci-dessus.

MORNEAU & CIE. Editeurs,

Boîte 1986, Bureau de Poste.

No. 17 Rue Ste Thérèse Montréal 1.